

Présidence japonaise du G7 2023
Déclaration des ministres des Affaires étrangères du G7
8 novembre 2023, Tôkyô

Nous, les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis et Haut Représentant de l'Union européenne, sommes plus unis que jamais dans la recherche de la paix, de la sécurité et de la prospérité internationales. Lors de cette réunion des ministres des Affaires étrangères, nous avons développé davantage notre coopération pour apporter une réponse collective aux récentes enjeux internationaux comme régionaux, en nous appuyant sur les engagements pris par nos dirigeants lors du Sommet du G7 à Hiroshima. Nous restons résolus à défendre et à renforcer l'ordre international libre et ouvert fondé sur l'État de droit, dans le respect de la Charte des Nations Unies. Nous réitérons notre opposition ferme à toute tentative unilatérale de changer le statut des territoires établi de manière pacifique par la force ou la coercition où que ce soit dans le monde. Ces tentatives portent atteinte à l'État de droit, qui protège toutes les nations, et notamment les plus vulnérables, ainsi qu'à la sécurité mondiale et la dignité humaine. Nous nous engageons également à renforcer la solidarité internationale au-delà du cadre du G7 pour faire progresser le développement économique mondial et relever plus d'enjeux globaux tels que le changement climatique, le désarmement nucléaire, la résilience et la sécurité économiques, l'égalité des genres dont l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité (WPS) ». Nous restons profondément préoccupés par l'ingérence étrangère, la manipulation de l'information et les autres actes hostiles visant à déstabiliser nos démocraties. Nous appelons tous les États à respecter les obligations qui leurs incombent au titre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Nous soulignons la nécessité de faire progresser l'ensemble des Objectifs de développement durable pour favoriser la paix et la prospérité des peuples et de la planète, comme exprimé lors du Sommet sur les Objectifs de Développement Durable 2023. Nous prenons également note du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial. Notre détermination à respecter nos engagements sur ces questions est inébranlable et nous continuerons de les renforcer au cours de l'année à venir sous la présidence italienne.

1. Situation en Israël, dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie

Nous condamnons sans équivoque les attaques terroristes de groupes comme le Hamas en Israël depuis le 7 octobre 2023, ainsi que les attaques de missiles qui se poursuivent contre Israël. Nous insistons sur le droit d'Israël à se défendre et à défendre sa population conformément au droit international, dans le but d'éviter que cette situation ne se reproduise. Nous demandons la libération immédiate et sans conditions préalables de tous les otages. Nous exprimons notre profonde sympathie et nos sincères condoléances aux victimes de ces attaques et à leurs familles, ainsi qu'à tous les civils, palestiniens, israéliens et d'autres nationalités, y compris nos propres concitoyens, qui sont morts ou ont été blessés au cours de ce conflit. Les Israéliens comme les Palestiniens disposent du droit de vivre en sécurité, dans la dignité et la paix. Nous rejetons l'antisémitisme et l'islamophobie sous toutes ses formes au sein de nos sociétés comme partout dans le monde.

Nous soulignons le besoin d'une action urgente pour faire face à la détérioration de la crise humanitaire à Gaza. Toutes les parties doivent permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire aux civils, notamment les denrées alimentaires, l'eau potable, les soins médicaux, le carburant et l'hébergement, ainsi que l'accès aux travailleurs humanitaires. Nous plaidons pour des pauses humanitaires et des corridors humanitaires pour faciliter en priorité l'acheminement de l'aide nécessaire, la circulation des civils et la libération des otages. Nous insistons sur l'importance de protéger les populations civiles et du respect du droit international, en particulier du droit international humanitaire. Depuis le 7 octobre, les membres du G7 se sont engagés à fournir 500 millions USD supplémentaires en faveur de la population palestinienne, notamment *via* des agences onusiennes et d'autres acteurs humanitaires. Nous exhortons les pays du monde entier à se joindre à cet effort. Nous saluons la tenue le 9 novembre à Paris d'une conférence internationale sur les questions humanitaires.

La montée des violences extrémistes des colons à l'encontre des Palestiniens est inacceptable, compromet la sécurité en Cisjordanie et menace les perspectives d'une paix durable. Les membres du G7 et leurs partenaires régionaux travaillent avec acharnement à éviter que le conflit ne s'aggrave et ne s'étende davantage. Nous collaborons également à empêcher le Hamas de collecter et d'user de fonds pour commettre des atrocités, notamment en imposant des mesures comme des sanctions.

Les membres du G7 sont déterminés à collaborer étroitement avec leurs

partenaires afin de trouver des solutions durables à long terme pour Gaza et de relancer un processus de paix élargi en accord avec les paramètres agréés au niveau international. Nous insistons sur le fait que la solution des deux États, qui envisage Israël et un État palestinien viable, vivant côte à côte en paix, en sécurité et dans la reconnaissance mutuelle, reste la seule voie vers une paix juste, durable et solide.

2. Guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine

Notre engagement ferme à soutenir l'Ukraine dans sa lutte pour son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale ne faiblira jamais. Nous continuons de condamner dans les termes les plus vifs l'agression que la Russie mène actuellement et nous nous engageons à soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra, tout en accroissant les pressions économiques sur la Russie et en lui imposant des sanctions sévères et d'autres mesures restrictives. Une paix juste et durable ne pourra voir le jour sans un retrait immédiat, complet et inconditionnel des troupes et du matériel de guerre russes du territoire ukrainien reconnu par la communauté internationale. Nous continuons de soutenir l'Ukraine dans le développement du « plan de paix » du Président Volodymyr Zelensky. Nous redoublons d'efforts pour aider l'Ukraine à répondre à ses besoins en matière de préparation hivernale, notamment en continuant de lui fournir une aide énergétique vitale.

La rhétorique nucléaire irresponsable de la Russie ainsi que le déploiement annoncé d'armement nucléaire en Biélorussie sont inacceptables. Toute utilisation d'armes chimiques bactériologiques ou nucléaires par la Russie serait lourde de conséquences. Nous regrettons profondément la décision de la Russie de révoquer sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous apportons notre plein soutien à la présence continue de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et à son libre accès à l'ensemble des sites nucléaires civils. Nous renforcerons notre coordination en matière de sanctions afin de restreindre l'accès de la Russie aux biens et technologies critiques. Nous prendrons des mesures supplémentaires à l'encontre de la Russie pour empêcher l'évasion fiscale et le contournement de nos sanctions. Nous réitérons notre appel aux tierces parties pour qu'elles cessent immédiatement de soutenir matériellement l'agression russe, sous peine de devoir en payer le prix. Afin de réduire les revenus que la Russie tire de ses exportations, nous accélérerons nos consultations sur l'énergie, les métaux et

tous les diamants non industriels, y compris ceux extraits, traités ou produits en Russie.

La Russie doit cesser son agression et assumer les conséquences juridiques de tous ses actes internationalement illicites, y compris les réparations pour les dommages causés à l'Ukraine. Nous sommes unis dans notre détermination à faire en sorte que toutes les responsabilités soient pleinement assumées. Compte tenu de l'urgence qu'il y a à mettre fin aux tentatives de la Russie de détruire l'économie ukrainienne ainsi que de ses manquements persistants vis-à-vis de nos systèmes juridiques et du droit international, nous explorons toutes les voies possibles pour aider l'Ukraine en accord avec nos systèmes juridiques respectifs et en conformité avec le droit international. Nous réaffirmons que, en vertu de nos systèmes juridiques respectifs, les actifs souverains russes identifiés dans nos juridictions resteront gelés jusqu'à ce que la Russie paie pour les destructions qu'elle aura causées à l'Ukraine. Nous réaffirmons notre engagement à amener les responsables à rendre des comptes en conformité avec le droit international, y compris en soutenant les missions des mécanismes internationaux comme la Cour pénale internationale.

Nous renouvelons notre engagement à soutenir l'Ukraine dans sa réhabilitation et sa reconstruction immédiate comme à moyen et long termes face aux tentatives de la Russie pour infliger d'immenses souffrances à la population ukrainienne. Nous œuvrons également à impliquer le secteur privé dans le redressement économique durable de l'Ukraine. Nous saluons et soulignons l'importance pour l'Ukraine de poursuivre la mise en œuvre de ses réformes internes, notamment en matière de lutte contre la corruption, de réforme du système judiciaire, de décentralisation et de promotion de l'État de droit, en accord avec la voie de l'adhésion à l'Union européenne qu'elle a choisie avec d'autres partenaires comme la Moldavie, la Géorgie ainsi que des États des Balkans occidentaux. Nous continuerons de soutenir les efforts du gouvernement et du peuple ukrainiens en ce sens. Chacun d'entre nous collaborera étroitement pour faire avancer nos projets avec l'Ukraine sur des engagements et des arrangements sécuritaires s'inscrivant dans un cadre spécifique, bilatéral ou sur le long terme, conformément à la déclaration commune de soutien à l'Ukraine des dirigeants du Groupe des Sept (G7), qui compte désormais 31 signataires.

Nous réaffirmons notre engagement à répondre aux besoins croissants des pays et des populations vulnérables touchés par l'agression menée par la Russie. L'instrumentalisation de la nourriture par la Russie a aggravé les vulnérabilités

économiques, exacerbé des crises humanitaires déjà dramatiques et amplifié l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le monde. Nous déplorons que la Russie cible systématiquement les ports ukrainiens de la Mer Noire et les infrastructures civiles, et nous saluons les mesures prises par l'Ukraine pour renforcer les voies d'exportation et les maintenir hors du contrôle russe. Nous continuons d'apporter notre plein soutien aux exportations de produits agricoles ukrainiens, notamment *via* les couloirs de solidarité UE- Ukraine, les ports du Danube et le couloir maritime humanitaire de l'Ukraine. Nous réaffirmons notre objectif de limiter les revenus liés aux énergies fossiles de la Russie, ainsi que ses futures capacités d'extraction en nous basant sur les mesures que nous avons adoptées jusqu'à présent. Nous continuons de réduire notre dépendance vis-à-vis des ressources énergétiques de la Russie de telle manière qu'elle n'est désormais plus en mesure de les utiliser contre nous. Nous nous engageons à travailler avec les nations du monde entier pour renforcer la sécurité alimentaire et énergétique au niveau mondial.

3. Région Indopacifique

Avec nos partenaires régionaux, dont l'ASEAN et ses États membres, les pays d'Asie du Sud-Est et les États insulaires du Pacifique, nous poursuivons nos efforts en faveur d'un Indopacifique libre et ouvert, qui est inclusif, prospère, sûr et fondé sur l'État de droit et qui protège des principes communs. Nous réaffirmons notre soutien indéfectible à la centralité et à l'unité de l'ASEAN. Nous continuerons de favoriser les coopérations en accord avec les Perspectives de l'ASEAN sur l'Indopacifique et la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 du Forum des îles du Pacifique. Nous réaffirmons notre engagement à soutenir des infrastructures durables, inclusives, résilientes et de qualité dans les pays partenaires à travers le Partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux du G7.

Nous saluons le processus sécurisé, transparent et basé sur des faits scientifiques mis en place par le Japon, notamment le suivi continu de la situation, pour gérer de manière responsable le déversement de l'eau traitée par Système avancé de traitement des liquides (ALPS) à travers la coordination anticipée des scientifiques et des partenaires, en particulier de la zone indopacifique, ainsi que de l'AIEA. Nous prenons acte des données de surveillance rapportées à ce jour après chaque déversement et qui montrent que les concentrations en tritium et autres radionucléides dans l'eau de mer et les produits halieutiques sont bien

inférieures aux normes internationalement reconnues.

Nous condamnons fermement la poursuite par la Corée du Nord du développement de ses programmes illégaux d'armes de destruction massives (ADM) et de missiles balistiques. Nous réitérons notre appel en faveur de la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne et exigeons que la Corée du Nord abandonne ses armements nucléaires, ses programmes nucléaires existants ainsi que tout autre programme d'ADM et de missiles balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous demandons à tous les États membres de l'ONU d'appliquer intégralement et efficacement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, dont nous exhortons les membres à respecter leurs engagements. Dans ce contexte, nous condamnons vigoureusement les transferts d'armes de la Corée du Nord vers la Russie, qui sont une violation directe des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous demandons instamment à la Russie et à la Corée du Nord de mettre fin sur le champ toute activité de ce type. Nous déplorons les violations systématiques des droits de l'homme par la Corée du Nord, comme son choix de donner la priorité à ses programmes illégaux d'ADM et de missiles balistiques au détriment du bien-être de la population nord-coréenne. Nous appelons également la Corée du Nord à résoudre immédiatement la question des enlèvements.

4. Chine

Nous sommes prêts à établir des relations constructives et stables avec la Chine, tout en reconnaissant l'importance d'échanger avec elle en toute franchise et de lui exprimer directement nos préoccupations. Nous défendons nos intérêts nationaux. Nous reconnaissons la nécessité de collaborer avec la Chine sur les enjeux globaux comme dans les domaines d'intérêt commun, et nous l'appelons à s'impliquer avec nous sur ces thématiques. Nos approches politiques n'ont pas vocation à nuire à la Chine et nous ne cherchons pas à entraver les progrès ni les développements de son économie. Il ne s'agit ni d'un découplage de notre part ni d'un repli sur nous-mêmes. De même, nous sommes conscients que la résilience économique impose une réduction des risques et une diversification. Afin d'établir des échanges économiques durables avec la Chine et de renforcer le système commercial mondial, nous continuerons de faire pression pour que notre main-d'œuvre et nos entreprises bénéficient de conditions équitables. Nous ferons en sorte de relever les défis posés par les politiques et pratiques non-

concurrentielles de la Chine, qui faussent l'économie mondiale. Nous nous opposerons aux pratiques malveillantes telles que les transferts illégitimes de technologies ou la divulgation de données. Nous renforcerons la résilience face à la coercition économique. Nous reconnaissons également le besoin de protéger certaines technologies de pointe susceptibles de servir à menacer notre sécurité nationale, sans toutefois restreindre indûment le commerce et l'investissement. Nous appelons la Chine à se comporter comme un membre responsable de la communauté internationale. À cet égard, nous saluons la participation de la Chine au processus de paix initié par l'Ukraine. Nous demandons également à la Chine de ne pas soutenir la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine, de l'inciter à mettre fin à son agression militaire et de soutenir une paix juste et durable en Ukraine.

Nous réaffirmons que la Chine a une responsabilité de défendre les finalités et les principes de la Charte des Nations Unies dans leur intégralité. Nous restons vivement préoccupés par la situation en mers de Chine orientale et méridionale et nous opposons fermement à toute tentative unilatérale de modifier le statu quo par la force ou la coercition. Nous insistons sur le caractère universel et unitaire de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) et réaffirmons l'importance de son rôle dans l'établissement d'un cadre juridique qui régit l'ensemble des activités menées sur les mers et les océans. Nous réaffirmons que la décision rendue par le tribunal arbitral le 12 juillet 2016 représente une étape importante, qu'elle est juridiquement contraignante pour les Parties à ces procédures, et qu'elle constitue une base utile à une résolution pacifique des différends entre les Parties.

Nous réaffirmons l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan, qui sont indispensables à la sécurité et à la prospérité internationales, et appelons à une résolution pacifique des questions entre les deux rives du détroit. La position fondamentale des membres du G7 sur Taïwan reste inchangée, y compris concernant la politique officielle d'« une seule Chine ». Nous renouvelons notre soutien à une participation significative de Taïwan dans les organisations internationales, comme l'Assemblée mondiale de la Santé et les réunions techniques de l'OMS. Nous demeurons aussi préoccupés par la situation des droits de l'homme en Chine, notamment dans le Xinjiang et au Tibet. Nous appelons la Chine à respecter les engagements qui sont les siens selon la Déclaration commune sino-britannique et la Loi fondamentale, qui consacrent les droits et libertés ainsi qu'un haut degré d'autonomie à Hong Kong. Nous

demandons à la Chine d'agir en conformité avec ses obligations fixées par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et la Convention de Vienne sur les relations consulaires, et de ne s'adonner à aucune activité d'ingérence visant à porter atteinte à la sécurité et à la sûreté de nos populations, à l'intégrité des institutions démocratiques et à notre prospérité économique.

5. Asie centrale et Caucase du Sud

Nous restons déterminés à soutenir la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des pays d'Asie centrale. Nous nous félicitons de l'intensification de la coopération régionale et des échanges entre les peuples, qui peuvent favoriser la création de nouvelles opportunités commerciales et encourager l'innovation. Nous renouvelons notre détermination de renforcer la coopération avec les pays d'Asie centrale pour relever les enjeux régionaux comme les répercussions globales de la guerre d'agression de la Russie, l'effet de déstabilisation induit par la situation en Afghanistan avec notamment les violations des droits de l'homme par les talibans, le terrorisme, la sécurité de l'approvisionnement en eau et le changement climatique. Face au risque géopolitique croissant, la diversification et le développement des routes commerciales dans les pays d'Asie centrale sont non seulement synonymes de développement économique pour la région, mais peuvent également contribuer au renforcement des chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris en matière de sécurité énergétique. Dans cette optique, nous nous engageons de nouveau à développer les liaisons en matière de commerce et d'énergie, à favoriser la connectivité et le transport durables comme le corridor transcasprien, ainsi que les projets connexes destinés à renforcer la résilience de la région. Nous renouvelons aussi notre engagement à soutenir les efforts des pays d'Asie centrale en matière de réformes socioéconomique et politique.

Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences humanitaires du déplacement des Arméniens du Haut-Karabakh suite à la campagne militaire de l'Azerbaïdjan. Nous demandons instamment à l'Azerbaïdjan de respecter pleinement les obligations qui sont les siennes au regard du droit humanitaire international, et saluons les actions internationales pour répondre aux besoins humanitaires pressants des personnes déplacées. Nous réitérons notre appui à la promotion d'une paix durable entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, fondée sur les principes d'interdiction du recours à la force, du respect de la souveraineté, de l'inviolabilité des frontières et de l'intégrité territoriale.

6. Iran

Nous demandons à l'Iran de s'abstenir de soutenir le Hamas et de prendre d'autres mesures qui déstabiliseront le Moyen-Orient, comme son soutien au Hezbollah libanais et à d'autres acteurs non étatiques, et à user de son influence auprès de ces groupes pour désamorcer les tensions régionales.

Nous restons déterminés à ce que l'Iran ne développe jamais d'arme nucléaire et réaffirmons qu'elle doit cesser son escalade nucléaire continue, qui n'a aucune justification civile crédible et se rapproche dangereusement des activités liées à la fabrication d'armes. Nous appelons l'Iran à respecter ses obligations statutaires et ses engagements politiques en matière de non-prolifération nucléaire en prenant rapidement des mesures, y compris sa coopération totale et inconditionnelle avec l'AIEA. Nous demandons instamment à l'Iran de revenir sur son retrait de l'accréditation de plusieurs inspecteurs de l'AIEA, qui affecte sérieusement les capacités de l'AIEA à mener efficacement ses inspections en Iran. La solution diplomatique reste la meilleure façon de résoudre les préoccupations internationales.

Nous exprimons nos vives inquiétudes quant aux autres activités déstabilisatrices de l'Iran telles que le développement de programmes de missiles balistiques – y compris sous couverture de lanceurs spatiaux –, les transferts de missiles, de drones et de technologies connexes à des acteurs étatiques et non étatiques, ou encore l'entraînement et le financement d'acteurs non étatiques. L'Iran doit cesser d'appuyer la Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine. En outre, nous insistons sur l'importance d'assurer la sécurité maritime dans tout le Golfe persique et demandons à l'Iran de ne pas entraver l'exercice légitime des droits et libertés de navigation des navires.

Nous exprimons également nos profondes inquiétudes face à la détérioration de la situation des droits de l'homme en Iran, notamment pour les femmes, les jeunes filles et les minorités. Nous condamnons le fait que des personnes se trouvant hors d'Iran soient prises pour cible, notamment des journalistes et des dissidents.

7. Afrique

Nous restons fidèles à notre engagement d'approfondir les partenariats avec les pays africains ainsi qu'avec les organisations régionales et internationales. Nous nous félicitons que l'Union africaine (UA) soit devenue un membre

permanent du G20, comme stipulé dans la Déclaration des chefs d'États et de gouvernement du G20 à New Delhi. Nous continuerons de soutenir une représentation renforcée de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité comme des autres forums internationaux. Nous saluons le rôle de l'UA ainsi que des communautés et mécanismes économiques régionaux dans la promotion de l'Agenda 2063 comme dans la médiation des différents et autres conflits. Nous exprimons notre inquiétude face à la détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans certaines parties du continent. Nous réaffirmons notre engagement en faveur du maintien de la paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance, ainsi qu'en faveur de la croissance et du développement durables partout en Afrique. Nous continuerons d'aider les gouvernements de la région à lutter contre les conditions favorisant le développement des conflits, du terrorisme, de l'extrémisme violent, de l'instabilité, des persécutions, de la migration clandestine et des souffrances humaines. Nous demandons aux parties au conflit de respecter le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme pour permettre aux acteurs humanitaires d'accéder en toute sécurité et sans entrave aux personnes dans le besoin, et pour que les responsables d'atrocités commises pendant les conflits armés rendent compte de leurs actes.

Nous renouvelons notre soutien aux Nations Unies dans ses efforts pour faire avancer le processus politique en Libye dans le but d'organiser sans autres délais des élections légitimes, libres, régulières et inclusives. Nous encourageons la Tunisie à mettre en œuvre des réformes pour renforcer sa stabilité économique et institutionnelle.